



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

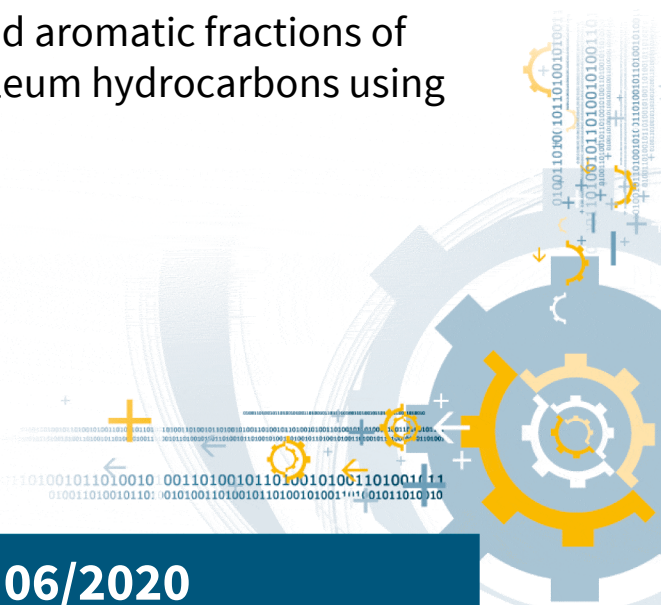
ILNAS-EN ISO 16558-1:2015/ A1:2020

Qualité du sol - Hydrocarbures de pétrole à risque - Partie 1: Détermination des fractions aliphatiques et aromatiques des

Bodenbeschaffenheit -
Mineralölkohlenwasserstoffe für die
Risikobeurteilung - Teil 1: Bestimmung
aliphatischer und aromatischer

Soil quality - Risk-based petroleum
hydrocarbons - Part 1: Determination of
aliphatic and aromatic fractions of
volatile petroleum hydrocarbons using

06/2020



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 16558-1:2015/A1:2020 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 16558-1:2015/A1:2020.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

**Qualité du sol - Hydrocarbures de pétrole à risque - Partie
1: Détermination des fractions aliphatiques et aromatiques
des hydrocarbures de pétrole volatils par
chromatographie en phase gazeuse (méthode par espace
de tête statique) - Amendement 1 (ISO 16558-
1:2015/Amd 1:2020)**

Bodenbeschaffenheit - Mineralölkohlenwasserstoffe
für die Risikobeurteilung - Teil 1: Bestimmung
aliphatischer und aromatischer Fraktionen leicht
flüchtiger Mineralölkohlenwasserstoffe mittels
Gaschromatographie (statisches Headspace-Verfahren)
- Änderung 1 (ISO 16558-1:2015/Amd 1:2020)

Soil quality - Risk-based petroleum hydrocarbons -
Part 1: Determination of aliphatic and aromatic
fractions of volatile petroleum hydrocarbons using gas
chromatography (static headspace method) -
Amendment 1 (ISO 16558-1:2015/Amd 1:2020)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 16558-1:2015. Il a été adopté par le CEN le 15 juin 2020.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---